

## L'Opinion du Maréchal Mac-Mahon

Nous trouvons dans la correspondance parisienne du *Times*, une conversation extrêmement curieuse, qui eut lieu en 1868, entre le maréchal Mac-Mahon et l'un de ses amis, qui l'a rapportée au correspondant du journal anglais.

Il nous semble que cette conversation jette une vive lumière sur le caractère du maréchal, et c'est à ce titre que nous croyons devoir la reproduire :

Le maréchal Mac-Mahon disait en 1868, à un de ses amis qui me l'a répété depuis :

« On me prend pour un bonapartiste, tandis que l'empereur lui-même me considère comme un légitimiste. Le fait est que je ne suis ni l'un ni l'autre, je suis avant tout français et soldat. Jamais je ne me séparerai de la France, et, à mon avis, la France a le droit de dire ce qu'elle veut. Vous savez où je suis né, vous connaissez le milieu où j'ai été élevé. Certes j'ai vu sans plaisir l'établissement du gouvernement de juillet ; j'ai longtemps hésité pour savoir ce que je ferais. Mais je me suis dit que comme la France accepterait ce régime, c'était mon devoir de marcher avec elle et de la servir de mon mieux. Je restai donc à mon poste. L'empire vint et je compris de plus en plus clairement que dans un pays comme le nôtre, un soldat qui voudrait accomplir son devoir n'aurait qu'à rester aux côtés de la France et devrait être, avant toute chose, un Français. Tant que l'empire durera, je lui serai fidèle ; et cependant je ne suis pas bonapartiste. L'empereur le sait bien, car je le lui ai dit. »

« Comme mon ami regardait le maréchal d'un air surpris, ce dernier continua :

« Je vais vous raconter dans quelle circonstance, je l'ai dit à l'empereur. C'était à l'époque du voyage en Algérie. Nous étions à Oran, et après dîner, nous entrâmes dans un kiosque, où j'avais autrefois l'habitude de m'asseoir. L'empereur, le général Fleury, le général Castelnau et moi, étions présents. Le général Fleury entra et sortit, et la conversation eut lieu entre l'empereur et moi ; le général Castelnau écoutait. On vint à parler, je ne sais pourquoi, du coup d'Etat du 2 décembre. — « Sire, lui dis-je, l'endroit où nous sommes a souvent été témoin de mes réflexions et de mes perplexités. Quand je reçus la nouvelle du coup d'Etat je fus grandement affligé, je dois l'avouer à l'empereur. »

« Cette violation de la loi m'apparut comme une chose sérieuse et terrible. Je ne suis point un rigoriste absolu. Je sais qu'il ne faut pas toujours obéir à la lettre de la loi. Je comprends que, quand le salut du pays l'exige, quand il n'y a rien autre chose à faire, quand toutes les tentatives ont échoué, je comprends alors qu'on peut rompre avec la loi, et le salut du pays est alors une excuse pour cette violation. Mais, en 1851, le salut de la France n'exigeait pas que la loi fût violée. Il me semble que le Président aurait pu arriver à s'entendre avec l'Assemblée, qu'on pouvait employer d'autres moyens, et qu'enfin il était possible d'épargner à l'histoire de notre pays une page comme celle du 2 décembre. »

« Quand j'appris tout ce qui était arrivé, je fus fort tourmenté, et quand vint le plébiscite, grande fut aussi ma perplexité. L'empereur le sait, je ne parle pas beaucoup, aussi gardai-je pour moi mes douloureuses réflexions. Mais, en dépit de toutes mes précautions, mes sentiments secrets ne tardèrent pas à être connus, et tout le monde autour de moi était d'avis de n'exercer sur l'armée aucune pression. J'attendis, pour voter, jusqu'au dernier instant. Mais, à ce moment, on vint me dire que les démagogues affirmaient que l'armée avait voté non, et qu'ils aborèrent le drapeau rouge à leurs fenêtres. »

« Alors, ma foi ! je surmontai toutes mes hésitations, je sentis que votre drapeau était le drapeau de l'ordre et que l'abaissier, ce serait encourager la démagogie et son hideux étendard. Entre lui et vous je ne pouvais pas hésiter. Je votai pour vous, et depuis, sans appartenir à votre parti, je vous ai toujours servi. En faisant cela, je crois servir la cause de l'ordre qui est indispensable à la France. »

— L'empereur, qui m'avait écouté sans dire un mot, se leva, alluma un cigare et dit simplement :

« Eh bien ! maréchal, si vous aviez été à ma place, il y a longtemps que vous auriez compris tout cela. »

## DE TOUT UN PEU.

Dans un restaurant économique de la rue Fontaine-Molière.

Un client de l'endroit appelle le garçon, et, tout en faisant une grimace significative, lui signale la présence d'un cheveu dans un potage au vermicelle.

— Un cheveu ! impossible ?

— Tenez, le voici, dit triomphalement le diable.

Et le garçon avec aplomb :

— C'est pourtant vrai... Excusez-moi, Monsieur, mais je croyais bien les avoir enlevés tous.

Un mot inédit de Henri Heine, dans une conversation avec le docteur Heller.

« On a élevé des colonnes à Alexandre, à César, à Napoléon, parce qu'ils avaient tué

beaucoup d'hommes. Quels honneurs ne rendrait-on pas à celui qui tuerait les insectes ! Si un grand homme pouvait exterminer la puce, si un héros pouvait purger le monde de la punaise, il faudrait dresser à l'un une statue d'or et à l'autre un autel en onyx ! »

Un monsieur dîne en ville. On sert des petits plats, fort bien arrangés, mais où il est impossible de ne pas deviner les vestiges d'un grand repas donné la veille.

— Comment trouvez-vous ce faisan truffé ? lui demande la maîtresse de maison, qui vient de lui glisser sur l'assiette un aileron quelque peu desséché.

— Excellent, ma'ame, excellent, peut-être même meilleur qu'hier.

Depuis qu'il est question de crémation, M. X... un de nos plus sceptiques gentlemen, se montre fort partisan de ce projet.

Hier, un de ses amis vint lui rendre visite et ne fut pas médiocrement surpris d'apercevoir à l'endroit le plus apparent de la chambre de X., sur sa cheminée, à la place même de la pendule, une grande et belle urne funéraire, avec cette inscription : « Ma belle-mère. »

— Drôle d'idée ! dit le visiteur. Pourquoi donc cet objet lugubre ?

Et X. de répondre en secouant la cendre de son cigare.

— Que veux-tu, mon cher ! Il faut bien se faire des illusions !

VÉLOCIPÈDE AÉRIEN.—M. Caillon, fabricant de fleurs artificielles, au n. 95, Greene street, vient, dit le *Sun*, de prendre un  *caveat*  au bureau des patentes pour un vélocipède aérien.

Le modèle, de 15 pieds environ de long, se compose de deux petits ballons d'égaies dimensions, pour équilibrer le poids de l'aéronaute et lui laisser la liberté de changer sa position dans toutes les directions au moyen de l'appareil. Les deux ballons sont enveloppés dans des ouvrages de bois et non dans un filet, afin de donner plus de fermeté au vélocipède. Le siège est par-dessous, entre les deux ballons, derrière l'arbre moteur de la machine, qui peut être manœuvrée avec les pieds ou les mains, étant pourvue d'une pédale et d'une bielle, pendant qu'une petite roue motrice, placée à droite, permet de changer facilement la direction du mouvement. L'enveloppe du navire aérien étant en bois léger, la position relative de l'opérateur et des deux ballons reste toujours la même. Assis sur un appareil qui, chargé à une pesanteur spécifique à peine plus lourde que celle de l'air, le vélocipédiste se guide dans toutes les directions au moyen de trois roues façonnées sur le modèle de l'hélice d'un propulseur. Ces roues font mouvoir un gouvernail installé à l'avant de la machine.

Le gouvernail se compose de deux parties distinctes, l'une perpendiculaire et fonctionnant latéralement, pour guider à droite ou à gauche, l'autre horizontale, pour faire monter ou descendre. Toutes deux sont manœuvrées avec des cordes. L'une des trois roues à hélice est au-dessus de la tête du vélocipédiste, les deux autres à sa droite et à sa gauche. Un engrenage commun les met en connexion avec les deux arbres moteurs, un mouvement faisant avancer et monter, l'autre reculer et descendre. Le  *caveat*  de M. Caillon s'applique à la roue supérieure, destinée à élever le vélocipède, et au double gouvernail placé à l'avant. Quant aux roues de côté elles sont semblables à celles de la machine exhibée par M. Caillon à l'Exposition de Paris de 1867, et qui lui a valu, dit-on, une récompense de 30,000 francs de la part de l'empereur Napoléon.

— On annonce la mort de M. le comte de Cambis, officier supérieur en retraite, officier de la Légion-d'Honneur, ancien écuyer du duc d'Orléans.

M. de Cambis, qui avait tous les instincts du grand seigneur, avait renoncé depuis 1842 à monter à cheval ; voici à quelle occasion :

Ecuyer du duc d'Orléans, sa mission était de veiller sur les chevaux du prince ; or, par un incroyable hasard, il avait oublié de faire sortir des écuries deux chevaux signalés comme vicieux : le malheur voulut qu'un matin, sans qu'il pût s'en douter, ces deux chevaux fussent attelés ; c'était le 13 juillet 1842. Ce soir là on ramenait à l'écurie les deux chevaux vicieux ; ils avaient causé la mort de l'héritier du trône de Louis-Philippe !

Désespéré de l'effroyable catastrophe qui venait de mettre la France en deuil, M. de Cambis donna sa démission et n'osa plus reparaître au palais. Un jour pourtant il passa par le jardin des Tuileries ; le roi et la reine étaient au balcon, M. de Cambis les vit tous deux en deuil et, par un mouvement de cœur que tout le monde comprendra, tomba à genoux devant eux. Le roi l'envoya chercher et quand il fut monté au château se prit à pleurer en le regardant.

Il lui avait pardonné.

— Il y a quinze jours, lors de l'arrivée du grand-duc Constantin, le prince Orloff, ambassadeur de Russie, a fait donner ordre au consul et aux divers attachés de l'ambassade d'avoir à faire couper sans retard leurs barbes, la moustache exceptée.

Quelques Parisiens se sont étonnés de voir le haut fonctionnaire prendre une telle mesure.

Il faut donc leur donner un mot d'explication.

L'ablation de la barbe chez les Russes remonte à Pierre le Grand.

Après avoir effectué en Europe son voyage d'Anacharsis, le tzar, rentrant chez lui, n'y vit qu'un peuple velu.

— Il me faut des mentons lisses, dit-il.

En même temps, il rendit un ukase en vertu duquel, dans toute l'étendue de son empire, les hommes libres seraient rasés et les esclaves barbus, touffus, incultes.

Cet ukase d'il y a cent cinquante ans a toujours force de loi.

— Une particularité piquante à ce sujet.

Un boyard refusait de se faire raser. Le tzar le fit arrêter aux portes de Moscou. Deux soldats le tenaient tandis qu'un barbou le tondu et le rasait de force en public, — pour l'exemple.

L'opération faite, Pierre le Grand dit à l'homme :

— Je viens de te faire enlever quelque chose ; il est juste que je te donne. Tiens, je te fais prince.

Ce tondu a été le chef de la famille T... bien connue à Paris.

— L'attitude prise par la Russie, dans les pourparlers relatifs à la reconnaissance du gouvernement espagnol, n'avait pas été sans causer quelque surprise, lorsqu'elle semblait se borner à une sorte de réserve et d'ajournement. Aujourd'hui elle se dessine dans un sens qui ne peut que la rendre plus surprenante encore.

L'empereur Alexandre vient d'écrire à Don Carlos une lettre qu'il analyse sans la publier le  *Cuartel real*  et qui contient l'expression de sentiments très-sympathiques, personnellement et politiquement, pour le prétendant. Les carlistes y voient, naturellement, la contre-partie du rétablissement des relations officielles entre le gouvernement du maréchal Serrano et la plupart des puissances étrangères. Pour eux, c'est presque la reconnaissance du prétendant, et, en vérité, ils ne nous paraissent pas trop forcer la note.

Le  *Monde*  et le  *Journal de Florence*  annoncent qu'il s'est formé « une commission pour examiner s'il y a lieu et opportunité de solliciter de l'Église l'introduction de la cause de la béatification et de la canonisation de Louis XVI, roi de France. »

On lit dans un journal parisien :

« Le comte de Bardi, venant de Frohsdorf, est arrivé, hier, à Paris, et descendu chez le comte de Damas d'Hautefort. »

« Le comte se rend, dit-on, en Espagne, auprès de son cousin Don Carlos, avec une mission du comte de Chambord. »

On sait que le comte de Chambord doit aller voir son neveu, Don Carlos.

— On annonce la mort d'un des artistes les plus éminents de France, le célèbre peintre décorateur Séchan.

Charles Séchan était né à Paris, en 1812. Tout jeune encore il se fit une brillante réputation en exécutant une infinité de travaux dans lesquels il déploya autant de savoir que d'habileté. Tout le monde sait que pendant longtemps il fut un des peintres les plus estimés des décors de l'Opéra.

En 1849, il fut chargé de la restauration de la galerie d'Apollon, au Louvre, et peu après des peintures architecturales de Saint-Eustache.

Sais-tu pourquoi sur le boulevard la compagnie des omnibus a fait supprimer ses abrevoirs l'éché ?

— De peur que ses chevaux s'oublient parbleu !

— Non, c'est de peur que ses hommes n'y bussent !

Sais-tu, toi, quel est le peuple qui, en parlant, se rince forcément la bouche ?

— C'est l'Allemand.

— Non. C'est le Russe.

— Comment ça ?

— Quand il parle sa langue s'lave.

— Tiens, mais je te croyais fils unique ?

— Je le suis en effet.

— Mais non, à cause de ton russe qui pale.

— Eh bien ?

Eh bien ! s'il se nettoie, c'est donc ton frère.

— La comtesse de X... est affligée d'un défaut (en est-ce bien un ?) qui n'est que trop commun. Sa coquetterie, depuis qu'elle a atteint la quarantaine, ne veut pas se décider à compter les années. Elle en fait des mois.

De sorte qu'elle est toujours dans les environs du même âge.

L'autre jour encore, elle se donnait quarante-et-un ans (elle en a bien cinquante-cinq.)

— Voyons, comtesse, fi le vieux général B... qui était là ; voyons ! A quel bon ? Vous ne ferez croire à personne qu'on va plus lentement à la descente qu'à la montée !

Baour Lormian s'adonnait volontiers à la spécialité des discours au bord des tombes à peine entr'ouvertes.

Or, un de ses confrères en Institut est un jour frappé d'une attaque d'apoplexie dans la rue. Du moins, le bruit en court.

Baour Lormian, qui était lié avec lui, ne fait ni une ni deux. Il prend sa bonne plume de Tolède pour préparer l'improvisation qu'il débitera au cimetière, aux obsèques de son collègue et ami.

Baour Dormian, qui était pauvre et qui n'avait pour simple domestique qu'une femme de ménage, interromp son travail pour aller déjeuner dans un petit restaurant du quartier. A peine est-il parti, que le collègue qu'on avait fait passer pour gravement malade, et n'avait eu qu'un simple étourdissement, arrive lui-même pour faire une visite à Baour.

— Monsieur est sorti, dit la femme de ménage.

— Alors je vais lui laisser un mot.

Et le ressucité pénètre dans le cabinet de travail, s'approche du bureau et cherche une plume pour écrire. Mais foudain sur un papier qui est resté à l'aperçu son rom.

Il regarde et oh stupeur ! il lit :

« Adieu, cher X... adieu ! dors dans ton cercueil du sommeil du juste ! Ton souvenir restera parmi nous pour te remplacer. Dieu t'a rappelé à lui, que sa volonté soit faite... »

C'était le discours funèbre que Baour Lormian avait interrompu pour aller déjeuner et qu'il avait laissé au milieu de sa péroration.

Le cher X... s'assied, griffonne quelques mots à la suite et s'en va sans rien dire.

Mais quelle ne fut pas la stupéfaction de Baour Lormian lorsqu'en arrivant il trouva au-dessous de son apostrophe attendrie, ces mots :

« Non, pas encore adieu, mon cher Baour, au revoir. Adieu, ce sera pour le jour où j'aurai le regret de vous conduire au Père-Lachaise, car j'ai quinze ans de moins que vous. »

Et, au-dessous, la signature de celui que Baour croyait décédé.

L'infortuné traducteur d'Ossian faillit en faire une maladie.

— C'est incroyable, disait hier soir un de nos amis, je viens de dîner au bouillon Duval, pour 34 sous, et si bien, qu'il me serait impossible d'avaler un biscuit, à l'heure qu'il est.

— Pas possible ? Je demande le détail du menu.

— Un carafon, 20 centimes ; pain 10 centimes, une serviette, 5 centimes...

— Ah ! je comprends, maintenant !... si tu as mangé la serviette !...

Alphonse Karr raconte dans ses  *Guêpes*  le trait suivant à propos de M. Du Fougerays, un de ses amis et ancien journaliste légitimiste.

Du Fougerays était correctement élégant, d'un calme et d'une indifférence un peu affectés, approchant du dédain, et du « qu'importe » ; il fut le crois l'inventeur de « l'air froid » qui est depuis devenu à la mode.

Il se présentait un jour, à je ne sais quel cercle, nous étions ensemble à l'Opéra avec Nestor Roqueplan, d'Alton-Shée et quelques autres, lorsque le major Fraser, sortant du cercle en question, vint annoncer à Du Fougerays que sa présentation n'avait pas été accueillie.

Mais, demanda Du Fougerays, qu'allègue-t-on contre moi ? Rien, j'espère, dont je doive me trouver offensé ?

— Nullement, répondit Fraser, la plupart de ceux qui ont voté contre vous ont donné la même raison : « Vous êtes trop froid. »

— Cela n'aurait un sens, répliqua Du Fougerays, que si je m'étais présenté comme potage.

Plus au moins bons mots de Palais :

Nous parlions dernièrement de M. Séguier. On se rappelle que ce président n'était pas l'indulgence même et traquait les avocats par tous les moyens possibles.

Un jour il rencontre dans la salle des Pas-Perdus Me Carraby en robe et le visage orné d'une magnifique paire de moustaches, agréablement qui, à cette époque, était absolument interdit aux défenseurs.

— Ah ! ah ! fait M. Séguier, il paraît, Me Carraby, que vos moustaches ont crû !

— Elles ont crû... répondit celui-ci en riant, elles ont crû que vous les laisseriez pousser !

— Elles ont crû que vous les laisseriez pousser !

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## NAISSANCE

A Woonsocket, R. I., le 23 Septembre, la Dame de M. A. F. Gélinas, une fille.

## MARIAGE

A St. Pierre les Bécquets, le 15 Octobre 1874, Gonzalve Doure, Ec., D. C. L., Avocat et Professeur de Droit à l'Université McGill, de Montréal, conduisait à l'autel Madame Laura Brunel, fille mineure de Aloine Brunel, Ec., J. P., et veuve de feu Joseph Elzéar Brunel, en son vivant, Ec., Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire le Grand, Marchand à Batiscan.

## ON DEMANDE

50 Ferblantiers et Ouvriers

AU

No. 280, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL.

Le plus haut salaire sera payé